

RAPPORT ANNUEL 2025



L'AI Vaud a donné la parole à ses bénéficiaires en 2025 pour mieux comprendre leurs attentes.

Qui mieux que les personnes que nous accompagnons pour nous guider dans nos améliorations ? Un sondage de satisfaction a permis d'identifier des pistes pour rendre nos démarches plus accessibles et mieux adaptées à leurs besoins.

Le focus de ce rapport met en lumière des exemples concrets et illustre l'impact de ces évolutions pour les bénéficiaires.

Interview croisée

3

Focus

6

Les activités de l'AI VD

8

Chiffres clés

10

2025 en chiffres

11

Organigramme

19



Impressum

Responsable de la publication : office de l'assurance-invalidité pour le canton de Vaud

Contenu rédactionnel et multimédia : AI Vaud

Crédits photo : Selon crédits indiqués et AI Vaud

Merci à Vaud Promotion pour la mise à disposition des images du canton de Vaud

Graphisme et conception numérique : [konsept.ch](https://www.konsept.ch)

Moments clés 2025

Interview croisée

L'année 2025 a été riche en événements pour l'office de l'assurance-invalidité pour le canton de Vaud. Dans cette interview, Mme la Conseillère d'État **Rebecca Ruiz**, Présidente du Conseil de l'AI Vaud et le Directeur de l'AI Vaud, M. **Olivier Barraud**, reviennent sur les moments clés de l'année écoulée et partagent leur vision des étapes à venir.



© Arcphoto Jean-Bernard Sieber

Rebecca Ruiz

Conseillère d'État vaudoise et Cheffe du Département de la santé et de l'action sociale

Olivier Barraud

Directeur de l'office de l'assurance-invalidité pour le canton de Vaud



© AI Vaud

Quels ont été les moments marquants de cette année ?

Rebecca Ruiz (RR) « L'enquête de satisfaction menée auprès des bénéficiaires est sans doute l'un des moments les plus marquants. Même si les assuré·e·s n'ont pas forcément le choix de recourir à l'AI, savoir ce qu'ils et elles en pensent est essentiel. Cela permet de reconnaître ce qui fonctionne bien, tout en identifiant des axes d'amélioration. »

Olivier Barraud (OB) « Exactement. Bien que nos bénéficiaires soient dans une relation captive vis-à-vis de l'AI, je pense que nous devons garder un état d'esprit empreint d'une « orientation client ». Nous devons être à l'écoute des Vaudoises et Vaudois, comprendre leurs besoins et tenir compte de leurs avis. »

RR « J'aimerais aussi souligner la collaboration renforcée avec les médecins et les employeurs. Ils sont essentiels pour l'AI, que ce soit en réadaptation ou dans la gestion des dossiers. »

OB « C'est tout à fait vrai. Sans leur collaboration, notre mission de réadaptation professionnelle devient difficile. Les informations des médecins traitants sont cruciales, non seulement pour réduire la durée de traitement, mais aussi pour garantir la pertinence de nos décisions, et cela a un impact direct sur l'autonomie future des bénéficiaires. »

D'autres moments forts en 2025 ?

OB « Je voudrais mettre en avant la formation que nous avons organisée avec la Société vaudoise de médecine (SVM) pour les pédiatres et pédopsychiatres. Ces échanges sont incroyablement enrichissants et contribuent grandement à notre efficacité. Et bien sûr, le travail autour de la [Vision 2030](#), qui guidera notre action dans les années à venir. »

RR « Exactement. Bien que nos bénéficiaires soient dans une relation captive vis-à-vis de l'AI, je pense que nous devons garder un état d'esprit empreint d'une « orientation client ». Nous devons être à l'écoute des Vaudoises et Vaudois, comprendre leurs besoins et tenir compte de leurs avis. »

Quelles préoccupations ont dominé cette année pour le Conseil et la Direction ?

RR « Le bon fonctionnement de l'AI Vaud est au cœur de notre attention. Cela inclut une gestion efficace, tant sur le plan humain que financier, pour garantir la qualité des prestations fournies. La législation est fédérale, mais c'est à des organes d'exécution cantonaux, tels que l'AI Vaud, qu'incombe la mise en œuvre. »

OB « La durée de traitement des dossiers est toujours un défi. Nous faisons de notre mieux, mais il y a encore des améliorations à apporter. Nous cherchons constamment des solutions pour gagner en efficacité. L'accessibilité est aussi un point crucial sur lequel nous travaillons. Cela prend du temps et j'avoue parfois ressentir de petites frustrations. »

De quelles frustrations parlez-vous ?

OB « J'aimerais pouvoir avancer plus rapidement pour nos bénéficiaires. Mais la réalité est que tout prend du temps. Entre les processus internes, l'engagement de nouvelles ressources et leur formation, il existe un décalage avant que les effets se fassent sentir sur le terrain. Dans le domaine de l'IT, l'augmentation de la bureaucratie freine notre capacité à être agile. Cela va même à l'encontre de l'ADN de la digitalisation qui a besoin de liberté pour performer. La peur et les contrôles dominent trop l'administration publique et c'est dommage. J'ai parfois le sentiment qu'on oublie ce qui fait la force de notre pays. Nous avons la chance d'avoir un système fédéraliste qui rapproche l'administration de ses citoyen·ne·s, c'est une force »

Madame la Présidente, votre mandat touche à sa fin. Quel regard portez-vous sur les évolutions et les accomplissements de l'AI Vaud ?

RR « Je suis très reconnaissante de ce qui a été accompli par l'AI Vaud. La mise en place de l'Espace d'écoute et de conciliation a apporté une dynamique nouvelle dans la gestion des situations difficiles et a permis de réduire les plaintes. Je suis également ravie des projets de digitalisation, tout en gardant l'humain au centre. Ce que je retiens surtout, c'est l'implication visible et palpable du personnel. Sa motivation et son bien-être sont essentiels pour le management. »

Un dernier mot ?

RR « L'AI Vaud joue un rôle central pour celles et ceux qui font face à des problèmes de santé durables. Cette assurance est essentielle pour notre société, et mon soutien va aux personnes en souffrance. Je sais qu'elles vont trouver dans le corps médical et dans nos assurances des personnes qui font de leur mieux. »

OB « Un immense merci aux collaboratrices et collaborateurs de l'AI Vaud, ainsi qu'à nos précieux partenaires. Sans leur engagement, rien ne serait possible. Pour conclure, je le dis souvent à mes collègues : la gentillesse est une qualité essentielle. Bien que les miracles ne soient pas toujours possibles, la gentillesse fait une grande différence ! »

Télécharger le PDF →

Premiers retours, premières actions

Écouter pour mieux accompagner

En 2025, l'AI Vaud a lancé son premier sondage de satisfaction auprès de 10'000 bénéficiaires, avec une participation de 20%.

Cette enquête a permis de recueillir des retours précieux sur leurs expériences avec l'AI, en mettant en lumière des points forts et des axes d'amélioration.



Des résultats encourageants

Le sondage a révélé une satisfaction générale de 6,9 sur 10, avec des appréciations particulièrement positives concernant la qualité des entretiens en présentiel et téléphoniques, ainsi que l'empathie et la compétence des collaborateurs et collaboratrices. Cependant, certaines attentes demeurent : simplification des démarches administratives, meilleure réactivité dans le traitement des demandes et plus de transparence dans le suivi des dossiers.

Vers des actions concrètes

En réponse à ces éléments, l'AI Vaud a initié plusieurs actions. Parmi elles : l'amélioration de la communication avec les bénéficiaires et les partenaires et l'introduction de nouveaux outils numériques.

Le portail bénéficiaires, lancé progressivement en 2025, permet aux assuré·e·s de suivre l'avancement de leurs demandes en temps réel, un pas important vers plus de transparence. Parallèlement, la plateforme MedAI, utilisée par plus de 1'100 professionnel·le·s de la santé, continue d'évoluer pour optimiser la communication entre les médecins traitants et l'AI Vaud, facilitant ainsi la gestion des dossiers.

L'AI Vaud poursuit également son travail de simplification des courriers et de clarification des démarches à entreprendre à la fin du parcours AI, assurant ainsi un relais efficace vers d'autres structures de soutien.



Les résultats de cette enquête permettent à l'AI Vaud d'ajuster son action au plus près des besoins des assuré·e·s. En simplifiant les démarches et en renforçant la clarté de nos échanges, nous rendons l'accompagnement plus agile. Nous remercions chaleureusement chaque participant·e : votre contribution est le moteur de l'amélioration de nos services.

En un coup d'œil

Les activités de l'AI Vaud

En 2025, les quatre départements de l'AI Vaud ont travaillé ensemble pour simplifier les démarches et améliorer la réactivité des services. L'objectif : offrir des solutions plus efficaces et mieux adaptées aux besoins des bénéficiaires, tout en facilitant l'accès aux prestations. Voici quelques-unes des actions mises en place cette année.



Comité de direction (de gauche à droite) : Eric Pinar – Responsable du département ICT, Innovation & Qualité ; Dorothee Kammer – Assistante de direction ; Olivier Barraud – Directeur ; Isabelle Honorez Erard – Directrice adjointe et Responsable du département Réadaptation ; Boris Pétermann – Responsable du département Médecine d'assurance, Catherine Simond – Assistante de direction ; Marc Siegenthaler – Responsable du département Prestations.

Collaboration avec les professionnel·le·s de la santé

En 2025, une formation pour les pédiatres et pédopsychiatres a été organisée afin de faciliter la collaboration et la compréhension du fonctionnement de l'AI. Cette session leur a permis de disposer d'outils pratiques pour mieux accompagner les jeunes patient·e·s et leurs familles.





Soutien

L'accompagnement des bénéficiaires, en particulier des parents d'enfants confrontés à des problèmes de santé, reste une priorité. En 2025, le lancement d'une hotline dédiée et la nomination de case managers ont facilité la prise en charge et l'orientation des familles, assurant un suivi plus adapté aux besoins spécifiques de chaque parcours.

Optimisation des démarches

Une année après le début de notre nouvelle collaboration avec l'école publique vaudoise pour la prise en charge d'ordinateurs pour des jeunes souffrant de troubles de l'apprentissage, les procédures sont devenues plus fluides et la prise de décision accélérée. La collaboration avec les fournisseurs et les professionnel·le·s de la santé s'est également renforcée. Parallèlement, les démarches relatives à l'allocation pour impotent ont été simplifiées et des supports multimédias développés pour expliquer la prestation en langage simple et clair.

Réadaptation et insertion professionnelle

Dans le domaine de la réadaptation et de l'insertion professionnelle, l'application MatchEmploi a été mise en place pour nos conseillers et conseillères, leur permettant de mieux soutenir les personnes en recherche d'emploi ou en reconversion professionnelle. De plus, des ateliers de sensibilisation à la santé mentale ont été organisés pour les responsables d'apprenti·e·s et les formateurs et formatrices en entreprise. Ces sessions leur ont fourni des outils pratiques pour mieux comprendre la santé mentale chez les jeunes, en particulier en formation duale.



L'AI Vaud poursuit son évolution : en 2025, les expériences et les besoins des personnes concernées ont guidé nos améliorations. En plaçant toujours l'humain au cœur de nos décisions, nous avons transformé ces retours en actions concrètes. À travers notre Vision 2030, et grâce à une collaboration renforcée avec nos partenaires du secteur de la santé et de l'emploi, nous offrons aujourd'hui un accompagnement plus agile, précis et mieux adapté à chaque parcours de vie.

Chiffres clés

2025

L'office AI pour le canton de Vaud emploie 452 collaboratrices et collaborateurs, ainsi que 37 apprenti·e·s et stagiaires. Ils et elles accompagnent les personnes en situation d'invalidité et délivrent diverses prestations pour favoriser leur autonomie et leur responsabilité.

Demandes traitées

34'199

Mesures médicales

6'048

+6%

Maintiens en emploi

59%

Bénéficiaires de
mesures professionnelles

7'980

+5%

Moyens auxiliaires AI/AVS

8'904

Bénéficiaires de rentes

23'811

Premières demandes AI

10'824

Utilisateurs·rices MedAI

1'144

Digitalisation des formulaires

31%

+8%

Tous les chiffres
en page suivante →



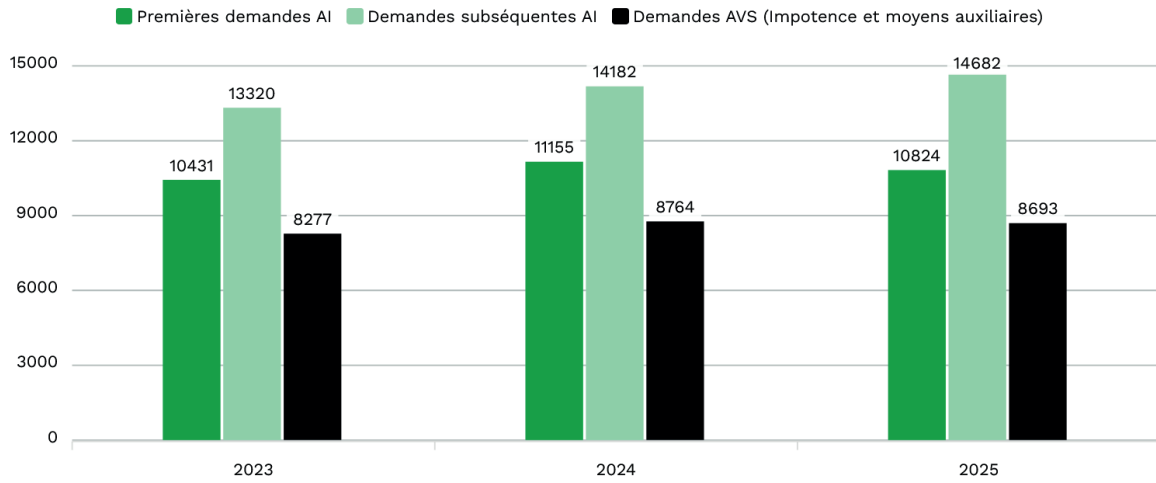
2025 en chiffres

En 2025, l'AI Vaud a octroyé 15'970 mesures professionnelles, dont 3'152 mesures de réinsertion. Le nombre de bénéficiaires de ces mesures a continué d'augmenter, atteignant 7'980 personnes accompagnées. Ces chiffres reflètent l'effort constant pour favoriser l'insertion et le maintien en emploi.

Chiffres en vidéo →

	2023	2024	2025
Toutes mesures professionnelles octroyées	15'011	15'063	15'970
Bénéficiaires de mesures professionnelles	7'522	7'601	7'980
Mesures d'intervention précoce	3'536	3'559	3'534
Mesures de réinsertion	2'466	2'608	3'152
Maintiens en emploi et placements effectifs dans de nouvelles entreprises	2'715	2'500	2'551
Bénéficiaires de rentes (au 01.01)	22'588	23'338	23'811
Prononcés d'octrois de nouvelles rentes	3'330	3'160	3'429

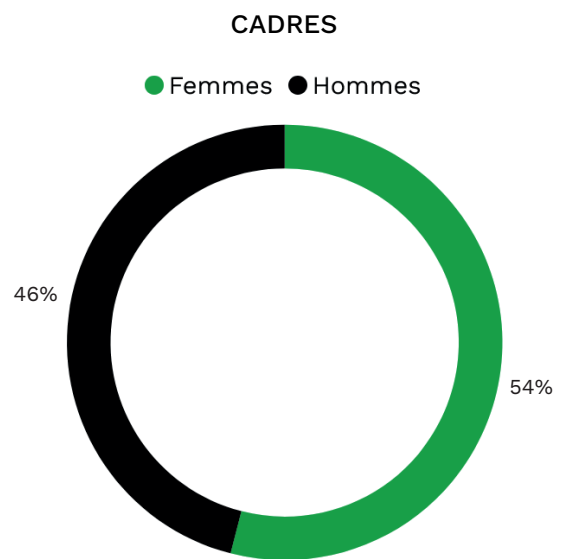
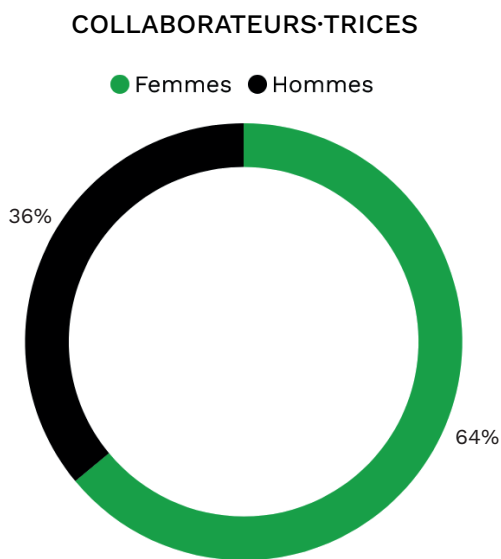
	2023	2024	2025
Premières demandes AI	10'431	11'155	10'824
Demandes subséquentes AI	13'320	14'182	14'682
dont révisions de rentes	1'367	2'210	2'006
Demandes AVS (Impotence et moyens auxiliaires)	8'277	8'764	8'693
Total	32'028	34'101	34'199



CHIFFRES RH

	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Collaborateurs·trices	361	368	389	402	417	489
dont MPC-Apprenti·e·s	21	21	22	32	39	37
EPT	305.65	315.55	331.25	341.9	358.35	389.55

Proportions



SERVICES SPÉCIALISÉS

Octrois de prestations AI (sans révisions)

	2021	2022	2023	2024	2025
Moyens auxiliaires	4'740	4'161	4'360	4'565	4'100
Mesures médicales	5'195	4'608	5'410	5'698	6'048
Allocations pour impotent	276	303	300	315	350
Contribution d'assistance	230	196	168	118	150

Octrois de prestations AVS (sans révisions)

	2021	2022	2023	2024	2025
Moyens auxiliaires	3'683	3'689	3'812	3'869	4'804
Allocations pour impotent	1'664	1'571	1'809	2'295	1'935

Lutte contre la fraude

	2021	2022	2023	2024	2025
Cas reçus	146	171	150	155	202
Cas instruits	46	35	54	59	66
Cas clôturés	160	168	146	125	201
Perceptions indues	12	3	7	12	26

Contentieux

	2021	2022	2023	2024	2025
Arrêts rendus	418	389	359	406	399
Recours admis	140	152	119	168	132
dont renvois	82	74	47	81	57
Taux de recours admis	34%	39%	33%	41%	33%
Taux de renvois	20%	49%	40%	48%	43%

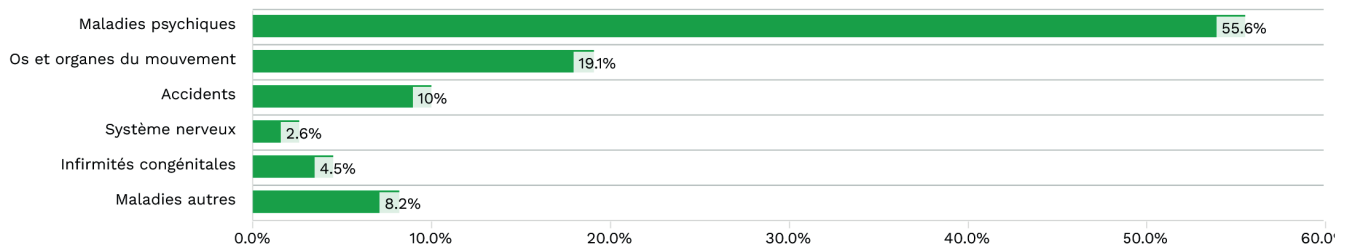
Évaluations

	2021	2022	2023	2024	2025
Assuré·es sans activité lucrative	512	618	619	438	556
Indépendant·es	145	146	213	179	129
Agricoles	33	22	33	21	19
Impotence	1'007	1'393	1'611	1'288	1'319
Impotence - enquêtes téléphoniques et permanence	514	604	577	996	1'241
Contribution d'assistance	183	156	238	205	274
Total	2'394	2'939	3'291	3'127	3'538

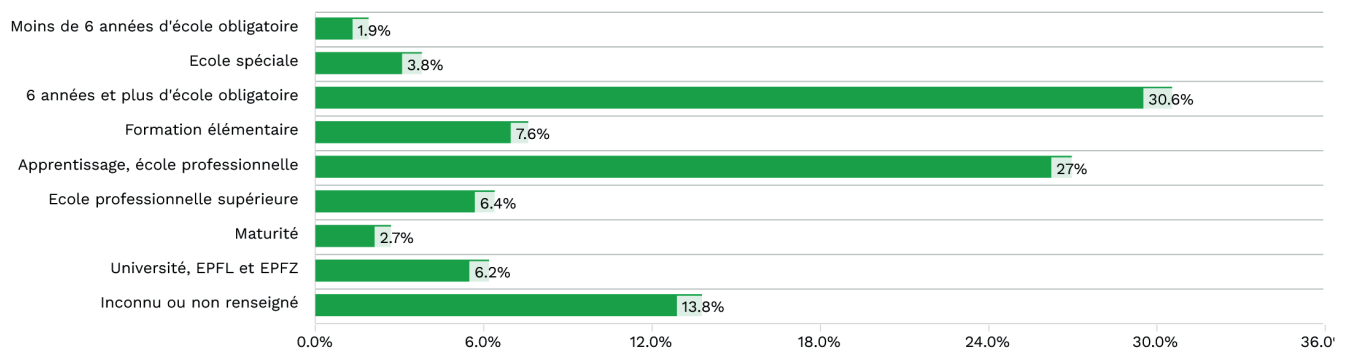
RÉADAPTATION PROFESSIONNELLE

	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Bénéficiaires de mesures professionnelles	7'935	6'896	7'359	7'522	7'601	7'980
Mesures professionnelles octroyées (toutes)	15'664	14'261	14'136	15'011	15'063	15'970
Mesures d'intervention précoce	4'248	2'567	3'162	3'536	3'559	3'534
Mesures de réinsertion (sans MNR)	2'088	1'809	2'311	2'466	2'608	3'152
Mesures d'ordre professionnel (sans MNR)	9'024	7'913	8'322	8'671	8'504	8'837
Mesures de nouvelle réadaptation (MNR)	304	292	341	372	392	447

Problématiques de santé

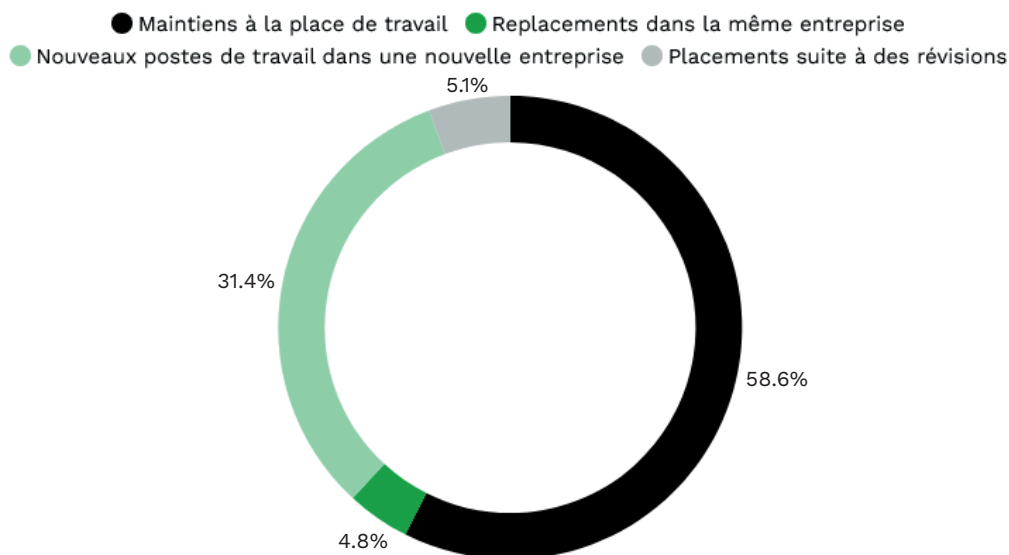


Niveaux préalables de formation



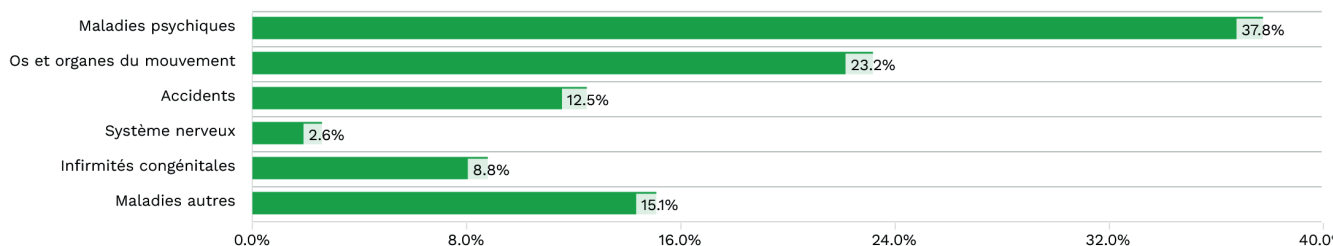
PLACEMENTS

	2021	2022	2023	2024	2025
Maintiens en emploi et placements dans une nouvelle entreprise	1'856	2'452	2'715	2'500	2'551
Maintiens à la place de travail	951	1'287	1'381	1'435	1'496
Replacements dans la même entreprise	129	124	152	111	123
Nouveaux postes de travail dans une nouvelle entreprise	687	868	971	811	802
Placements suite à des révisions	89	173	211	143	130
Bénéficiaires	1'780	2'261	2'560	2'398	2'407

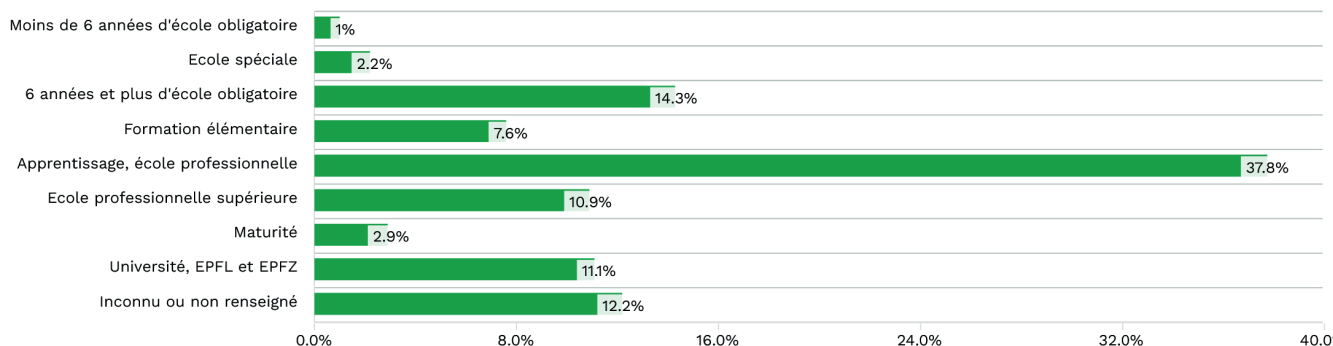


	2023	2024	2025
Maintiens en emploi et placements dans une nouvelle entreprise	2'715	2'500	2'551
Contrats à durée indéterminée (CDI)	2'508	2'229	2'339
Contrats à durée déterminée (CDD)	207	169	212
Durabilité - moyenne CDD en jours	221	291	318

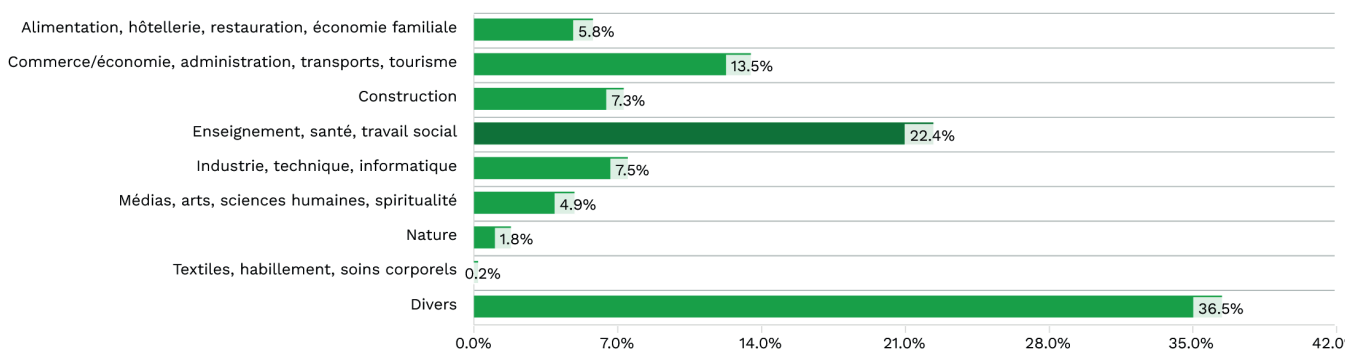
Problématiques de santé



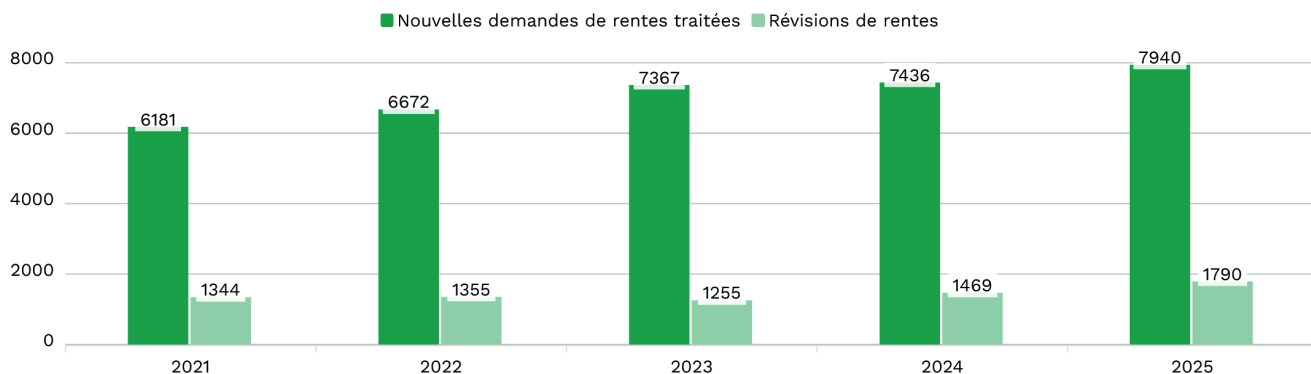
Niveaux préalables de formation



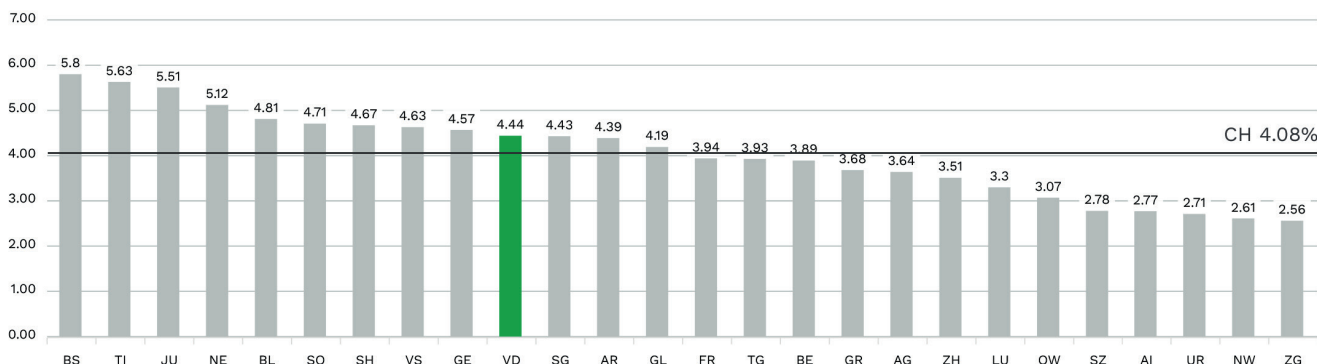
Domaines économiques



RENTES



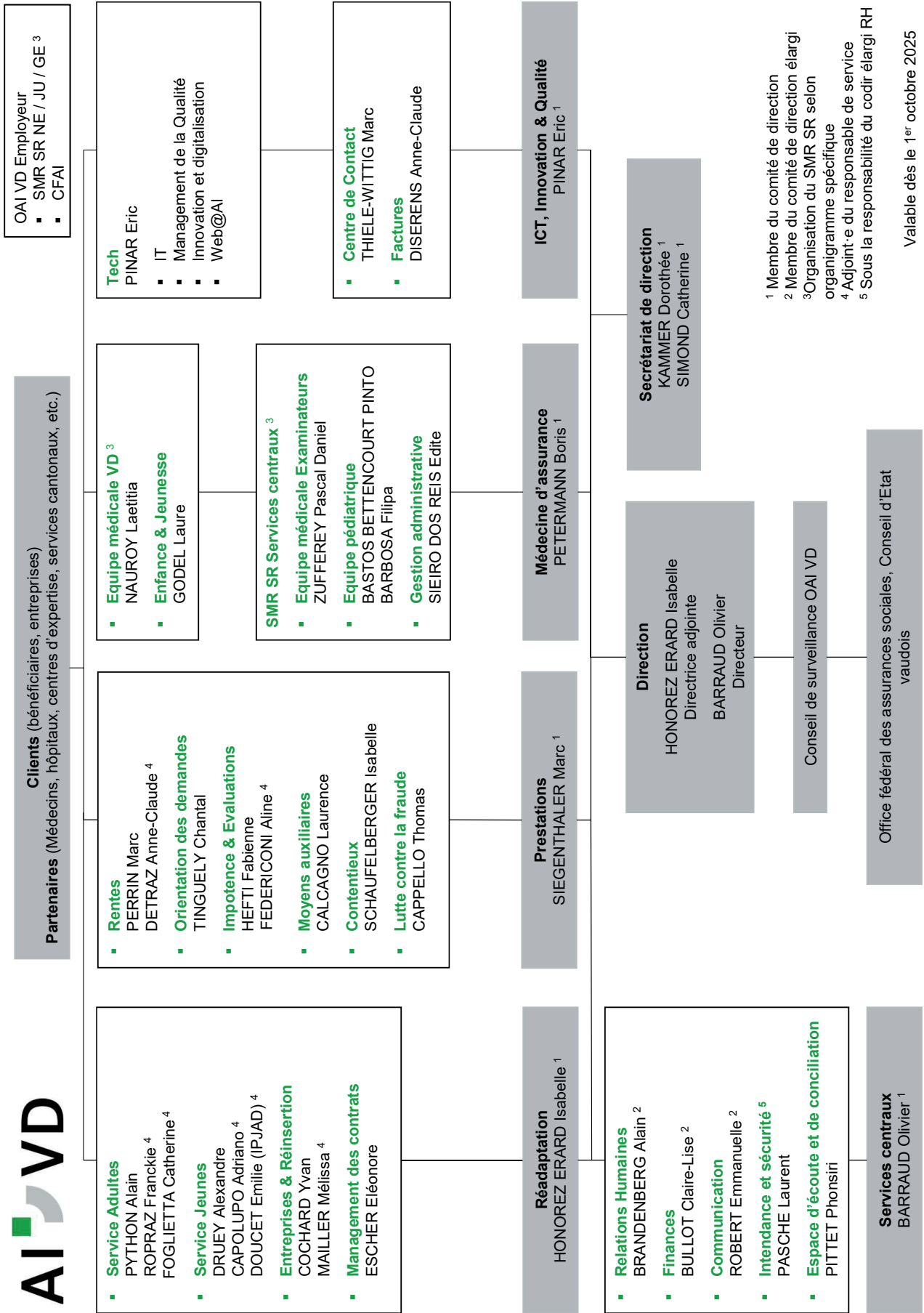
Probabilité de devenir rentier·ère AI au 1^{er} janvier 2025 par rapport à la population active résidente (OFAS)



MÉDECINE D'ASSURANCE

	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Nombre de mandats traités (secteur adulte)	13'587	14'359	14'425	15'417	14'695	16'233
Nombre de mandats traités (secteur pédiatrique)	2'039	2'178	2'335	2'936	2'051	3'191

Organigramme



¹ Membre du comité de direction
² Membre du comité de direction élargi
³ Organisation du SMR SR selon organigramme spécifique
⁴ Adjoint-e du responsable de service
⁵ Sous la responsabilité du codir-élargi RH

Valable dès le 1^{er} octobre 2025

